



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sanctions pour ceux qui dégradent des œuvres d'art

Question écrite n° 2892

Texte de la question

Mme Anne-Sophie Frigout alerte Mme la ministre de la culture sur les nouvelles mobilisations et actions des ultras écologistes. En effet, ces dernières semaines, une poignée de militants d'extrême-gauche prennent pour cible des œuvres d'art qui témoignent du génie humain, sous prétexte de vouloir sauver le climat. Plusieurs actions dites coups de poings ont été organisées un peu partout en Europe. Ainsi, deux activistes ont aspergé *Les Tournesols* de Van Gogh avec de la soupe à la tomate à Londres quand trois autres ont pris d'assaut *La jeune fille à la perle* à La Haye aux Pays-Bas. En France, une femme a été stoppée probablement juste avant de s'en prendre à l'une des œuvres du musée d'Orsay de Paris. C'est probablement pour cette raison que le ministère de la culture a demandé à tous les musées de redoubler de vigilance en estimant, à juste titre, que nul n'est à l'abri qu'un activiste forcené attaque un tableau. C'est pourquoi Mme la députée souhaite connaître les moyens humains et financiers concrets que Mme la ministre entend mobiliser pour permettre aux musées, galeries, collectivités ou autres établissements de se protéger sans éloigner l'œuvre du visiteur. Enfin, à l'image des interdictions de stade de football, elle lui demande si le Gouvernement envisage l'instauration d'une peine complémentaire et la mise en œuvre de mesures administratives permettant de suspendre l'accès aux lieux culturels pour ces individus dangereux.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Sophie Frigout](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2892

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 novembre 2022](#), page 5160

Question retirée le : 6 décembre 2022 (Fin de mandat)